

TITRE DE LA FORMATION	
Utiliser un extincteur en toute sécurité	
PUBLIC VISE	
Personnel chargé d'intervenir et de mettre en œuvre les moyens appropriés dans le cadre du risque d'incendie	
PREREQUIS	
Aucun prérequis	
NOMBRE DE PARTICIPANT	
Minimum 4 personnes. Maximum 12 personnes	
OBJECTIFS	
<ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser l'alerte des secours • Maîtriser l'utilisation d'extincteurs • Pouvoir transmettre ces informations aux autres salariés sur les dispositifs de sécurité et les règles à respecter en ce domaine. 	
APTITUDE	
Savoir observer, analyser et agir en toute sécurité	
CONTENU	
<ul style="list-style-type: none"> • Procédures de l'alerte • « Triangle du feu » • Différentes classes de feu • Agents extincteurs • Présentation et description de différents matériels d'extinction 	<ul style="list-style-type: none"> • Identification de l'agent extincteur • Méthode de mise en action • Position d'attaque au feu • Extinction sur feux réels
METHODE PEDAGOGIQUE	
Exposés participatifs, démonstrations, entraînements par ateliers, mises en situations pédagogiques, travaux de groupe ; Document de synthèse remis au stagiaire.	
DATE ET LIEUX	
A définir lors de la signature de la convention de formation	
DUREE	
2 heures de formation	
SUIVI ET EVALUATION	
<p>Mise en œuvre d'un QCM de fin de stage afin de valider l'intégration de la partie théorique.</p> <p>Mise en pratique sur site en réel et évaluation de l'agent sur la mise en pratique et valider les objectifs de la formation</p> <p>Remise d'une attestation de formation professionnelle à chaque participant</p>	
INTERVENANT	
Un formateur ayant les compétences en incendie.	
MATERIEL PEDAGOGIQUE :	
Matériel de simulation : extincteur, (eau, CO2, poudre), bac à feu.	
COMPETENCES A DEVELOPPER	
Analyser la situation, intervenir avec un extincteur en toute sécurité, appeler les secours, évacuer/faire évacuer la zone sinistrée	
TARIFS	
Tarifs : 150.00 € H.T / Personne – Tarifs de groupe (de 4 à 12 personnes) : 400 € H.T	
DELAIS D'ACCES	
Stagiaire seul : 1 à 3 mois - Groupe : 1 mois	
ACCESSIBILITE	
Pour les formations inter-entreprise, les locaux utilisés respecte les normes d'accessibilité PMR.	

Pour les formations intra-entreprises, les locaux utilisés sont ceux du client ou à défaut des locaux choisis par le prestataire et en conformité PMR.
La formation sera adaptée en rapport à d'éventuelle handicap pouvant être présenté par des stagiaires.